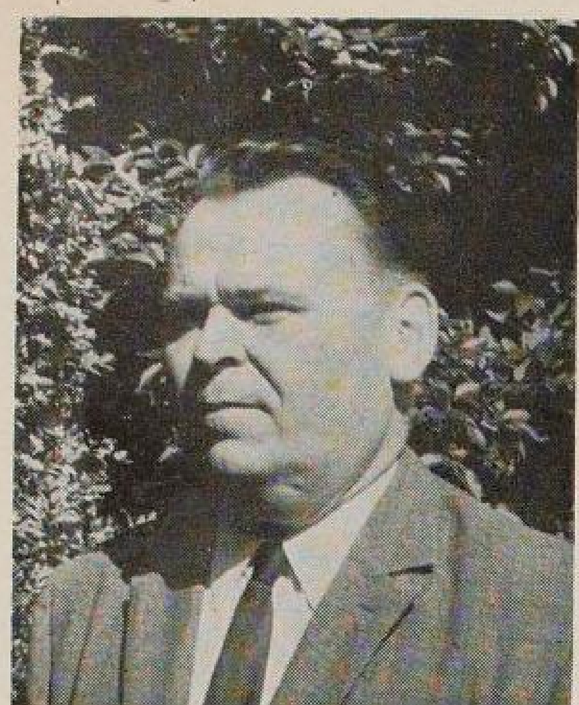
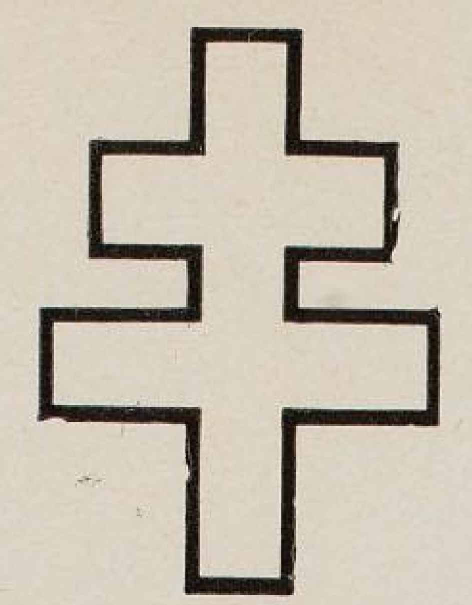
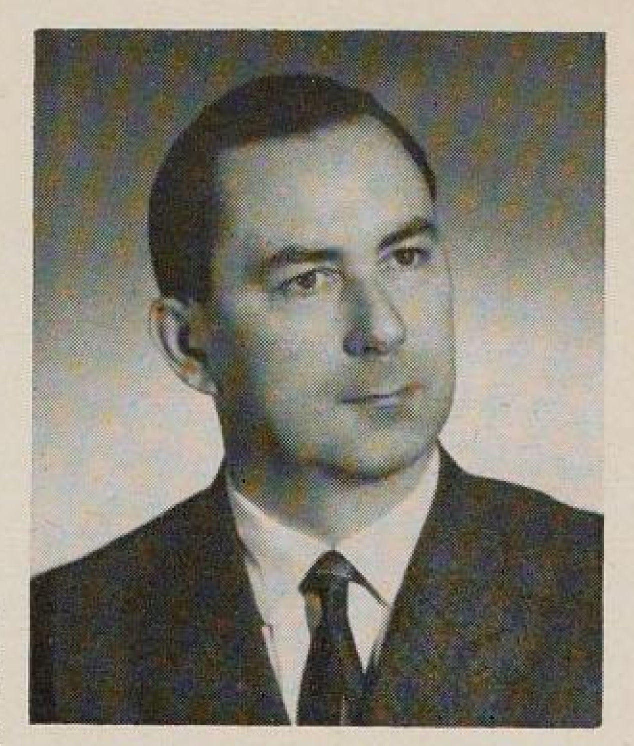
ELECTIONS LEGISLATIVES SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

11ème CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS







Auguste CALONNE
Ancien Instituteur
Employé Houillères
Marié - 5 enfants

Jean DELVINCOURT
Technicien Houillères
Délégué Syndical
Marié - 3 enfants

Electrices, électeurs,

Mon Camarade DELVINCOURT et moi-même vous remercions de tout cœur pour la confiance massive que vous nous avez témoignée le 23 juin dernier.

En effet aux élections de 1967 nous avions obtenu **13.195 suffrages.**

En 1968 vous nous en accordez **16.622** soit **3.427** voix en plus, ce qui nous amène à **669** voix seulement de Mme Prin.

Ce 30 Juin 1968, vous aurez à choisir entre :

— **LE CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE**
ET LE CANDIDAT DE L'UNION DES TRAVAILLEURS POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

SI VOUS VOULEZ DIRE NON

— au Communisme et à son idéologie inadaptée à nos aspirations,
— à l'anarchie qui nous a menacés,
— à l'entrave à la liberté du travail,
— à la politisation des mouvements syndicaux,
— à l'instauration du Parti unique.

SI VOUS VOULEZ DIRE OUI

— à la sauvegarde des libertés du travail, de l'expression et de vote,
— à la participation des travailleurs à la gestion des entreprises,
— à l'amélioration des conditions de vie dans l'Agriculture et les P.M.E.
— à la construction d'une Europe indépendante et socialement aménagée.
— à une réforme juste, démocratique et dynamique de l'Enseignement

Alors, le 30 Juin 1968, PLUS NOMBREUX ENCORE QUE DIMANCHE DERNIER

Pour la FRANCE, pour l'EUROPE, vous voterez en masse

AUGUSTE CALONNE

SUPPLÉANT : JEAN DELVINCOURT

Candidats de l'UNION DES TRAVAILLEURS pour la défense des Libertés et de la République

Vu le Candidat

Editions d'Artois, du Bas-Pays et de la Côte d'Opale